



HONORAIRES DU CABINET

A compter du 22.10.2017

PRESTATIONS VENTES

Prix de Vente		Honoraires T.T.C
7 500 €	15 000 €	1500 €
15 001 €	30 000 €	3000 €
30 001 €	45 500 €	5000 €
45 001 €	61 000 €	6000 €
61 001 €	76 000 €	7000 €
76 001 €	90 000 €	8000 €
90 001 €	106 000 €	10 000 €
106 001€	150 000 €	11 000 €
150 001 €	200 000 €	12 000 €
200 001 €	250 000 €	12 500 €
250 001 €	300 000 €	13 000 €
300 001 €	450 000 €	15 000 €
450 001 €	650 000 €	18 000 €
650 001 €	750 000 €	30 000 €
750 001 €	Et au-delà	4.5 % du prix de vente

PRESTATIONS LOCATIONS

HABITATION :

A la charge du bailleur :

7.5 % TTC du loyer annuel

(incluant les honoraires de visites des lieux, constitution du dossier, rédaction du contrat, réalisation de l'état des lieux et remises / négociation)

A la charge du locataire :

Zone « très tendue » : 12 €/m²

Zone « zone tendue » : 10.00 €/m²

Zone « non tendue » : 8.00 €/m²

Honoraires d'état des lieux : 3.00 €/m²

COMMERCES ET LOCAUX PROFESSIONNELS :

10 % TTC du montant total du loyer de la première période triennale

A LA CHARGE EXCLUSIVE DU LOCATAIRE